

M. Ellis: Si j'ai bien compris le ministre, il n'a pas l'intention de tenir une enquête publique. J'aimerais lui signaler que...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député devrait poser une question.

M. Ellis: Le ministre n'admettra-t-il pas que les frais d'administration seuls justifieraient une telle enquête?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas qu'il soit réglementaire de formuler ainsi une question; il s'agit plutôt d'un argument.

* * *

● (1440)

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE SI UN ACCORD SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EST INTERVENU AVEC LE QUÉBEC

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale.

Pourrait-il dire à la Chambre si ses entretiens avec le gouvernement du Québec au sujet du nouveau programme de développement régional ont abouti à un accord? Dans l'affirmative, le ministre en fera-t-il connaître prochainement la nature à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur, les négociations avec le gouvernement du Québec sont pratiquement terminées. J'ai indiqué que je suis prêt à signer quand on le voudra l'accord-cadre de développement et il reste maintenant à la province de Québec de dire quand elle désire le faire.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA LOI ET LE RISQUE D'ENCOURAGEMENT À L'OISIVETÉ—LES ÉCONOMIES DE DENIERS PUBLICS ENVISAGÉES PAR LE PROJET DE LOI

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question découle de celle qu'a posée mon collègue le député de Hastings. A la lumière de ce rapport détaillé sur la Commission d'assurance-chômage, le ministre nous dira-t-il si l'on a fait à cet égard des études, pour déterminer précisément le rapport entre le niveau élevé du chômage, l'importance des prestations d'assurance-chômage et le nombre élevé des emplois vacants? Autrement dit, a-t-il pu déterminer si la loi actuelle encourage en fait les gens à ne pas travailler et, dans l'affirmative, quelle est la réponse?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je puis dire très carrément qu'il serait, à mon avis, injuste et trop facile de

Questions orales

considérer l'assurance-chômage comme le seul facteur ayant pu contribuer au manque de détermination à travailler. Il faudrait certainement en examiner beaucoup d'autres comme les restrictions à l'embauche, l'attitude des employeurs, les nouvelles façons de voir, l'éducation, les salaires et les conditions de travail, et toute une série de facteurs pour se rendre compte que ce problème n'est pas particulier au Canada mais sévit dans presque tous les pays de l'hémisphère occidental.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle aux députés qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps et peut-être devrions-nous limiter le nombre des questions supplémentaires. Le député pourra maintenant poser une dernière question supplémentaire.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas besoin de monter sur ses grands chevaux simplement parce que je lui ai posé une question simple à laquelle il n'a pas encore répondu. J'aimerais lui poser une autre question supplémentaire. En présentant le bill C-125, il a indiqué qu'il ferait économiser 100 millions de dollars aux contribuables canadiens. Je suis certain qu'il doit avoir des chiffres au sujet de cette mesure en suspens et j'aimerais maintenant lui demander s'il veut dire à la Chambre combien le contribuable canadien économisera si ce bill est présenté comme l'annonçait le discours du trône? A-t-il des chiffres à nous fournir à ce sujet?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, lorsque le bill sera présenté à la Chambre, je m'efforcerai de donner tous les renseignements possibles aux députés.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA RÉTROCESSION DES TERRAINS DE L'HÔPITAL GEORGE DERBY À LA MUNICIPALITÉ DE BURNABY—LES NÉGOCIATIONS

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné que la Colombie-Britannique a permis à la municipalité de Burnaby de négocier la rétrocession des terrains de George Derby de Burnaby, le ministre dira-t-il s'il négociera avec la municipalité et s'il cédera ce terrain à un prix comparable à ce que le gouvernement fédéral l'a payé?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, des pourparlers sont en cours entre le ministère et la province de la Colombie-Britannique à propos du prix de la cession. Je puis dire que je n'ai pas le pouvoir de rétrocéder les terrains de George Derby à la municipalité. Je dois toutefois rencontrer des représentants officiels demain et je suis prêt à en discuter.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Pense-t-il que l'on puisse conclure, pour les terrains de George Derby, un marché semblable à celui concernant les terrains de Jericho en Colombie-Britannique?